

N°1173

du 26
OCTOBRE
2018



Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 A la suite d'un dialogue compétitif
lancé en janvier 2018

**Le Togo confie à Eranove
le développement et la
concession d'une centrale
électrique de 65 MW**

P.4 Lancement officiel du PAGE

La transparence dans la gestion des finances publiques en 4 composantes



Vue de la table d'honneur de la cérémonie

P.3 Regards tournés vers les 60 milliards de la Chine promis à l'Afrique

**Le Togo a identifié ses
«projets éligibles»**

P.7 En attendant la 2^e phase des opérations d'indemnisation
**Les huissiers de justice outillés pour un
meilleur accompagnement du Hcrrun**

P.6 Optimisation de la collecte du coton graine par de nouveaux matériels roulants

**La Société cotonnière
vise 60% de ses capacités**

P.3 Réplique du gouvernement face aux «affabulations» de la Coalition

**Tout ira jusqu'au
bout, suivant
les lois du pays !**

Concert

Mois du Bénin : Concert de l'intégration

Dans le cadre du Mois de la Culture Béninoise à Lomé, les agences APIC, DEKart et leurs partenaires vous invitent au concert de l'Intégration le samedi 27 octobre 2018 à partir de 20h, pour célébrer l'amitié entre le Bénin et le Togo et favoriser le dialogue des cultures entre les deux pays, avec le soutien de l'Association des Managers Culturels Actifs du Bénin (AMACAB). Le Concert de l'Intégration, c'est un plateau riche en sonorités et en énergies, avec des références musica-



les venues du Togo et du Bénin.

L'Afro-Zoukeur Richard Flash, le griot du Nord Bénin Kalamoulaï, du Bénin et la révélation urban-world music togolaise Sitara Klody partageront la grande scène de l'IFT pour vous faire vivre une soirée inoubliable, à l'honneur du dialogue des peuples et des cultures. Ensemble, ils prouveront encore une fois, que chaque forme de création contient le germe d'une rencontre, d'un dialogue, d'une célébration, d'une intégration.

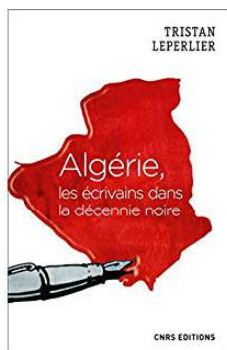
Vient de paraître

Algérie, Les écrivains dans la décennie noire

Il y a trente ans, en octobre 1988, le monde arabe connaissait son premier "Printemps" en Algérie, suivi d'une guerre civile d'une rare violence qui saigna le pays, par l'assassinat ou par l'exil, d'une grande partie de son intelligentsia. L'une des premières victimes, le poète et journaliste de langue française Tahar Djaout tomba, en 1993, sous les balles de djihadistes islamistes.

Entre études littéraires et sociolo-

gie des intellectuels, ce livre montre les conséquences de cette crise politique sur les écrivains algériens. Cette guerre civile a-t-elle été une guerre des langues, opposant anti-islamistes francophones soutenus par la France, et pro-islamistes arabophones, choc de civilisations qu'un certain discours de l'époque s'est plu à diffuser ? Il est vrai que l'ancienne puissance coloniale est redevenue à l'occasion de cette "décennie noire



"un espace central pour l'exil, le débat politique, et la reconnaissance littéraire des Algériens. C'est plus largement la place de ces écrivains dans les sociétés algérienne et française qui est interrogée.

Exceptionnelle par l'ampleur et la diversité de ses sources, cette étude s'adresse aux lecteurs curieux de découvrir une littérature à la fois si

proche et lointaine (de langue française ou arabe : Rachid Boudjedra, Mohammed Dib, Assia Djebar, Tahar Ouettar...); et qu'intéressent les enjeux particulièrement actuels de l'engagement politique en période de censure religieuse, de migrations intellectuelles, et d'identités postcoloniales à l'heure de la mondialisation.

Normalien et docteur en sociologie et littérature, Tristan Leperlier est chercheur associé au Centre européen de sociologie et de science politique (EHESS-CNRS) et au laboratoire Théorie et histoire des arts et des littératures de la modernité (Paris III-CNRS).

Tristan Leperlier, Algérie, Les écrivains dans la décennie noire, CNRS éditions, collection "Culture & Société", 2018.

Vient de paraître

Winnie Mandela : le mythe et la réalité

Cette biographie de Winnie Mandela se propose de mettre en lumière la vie d'une militante exceptionnelle et de lui rendre justice. Son parcours et son engagement pour la liberté des Sud-africains méritent d'être revisités ; l'objectif de la démarche est de souligner son combat personnel pour la justice et l'équité et de mettre en évidence la singularité d'une personnalité qui a intrigué et qui a donné lieu à des interprétations, souvent injustes et fallacieuses. Nous avons tenté de la présenter sous un angle nouveau par rapport à ce qui a été écrit sur elle de manière éparse et éclatée, générant des opinions tran-



chées, partiales et partielles, éloignées de 'sa' réalité, de 'sa' vision du monde et de sa politique.

Benaouda LEBDAI, Winnie Mandela : le mythe et la réalité, Alger, Casbah Editions, octobre 2018.

Prix Sakharov 2018

Oleg Sentsov désigné lauréat

Le prix Sakharov 2018 du Parlement européen a été décerné au cinéaste ukrainien emprisonné Oleg Sentsov, indique l'AFP ce jeudi. Cette récompense est décernée à des personnes ou des organisations qui consacrent leur existence à la défense des droits de l'homme

et des libertés fondamentales. Originaire de la péninsule ukrainienne de Crimée, annexée par la Russie en 2014, Oleg Sentsov, 42 ans, est détenu dans la colonie pénitentiaire russe de Labytnangui, au-delà du cercle polaire arctique.

Archéologie

Une épave intacte datant de 400 avant J.-C découverte dans la Mer Noire

Il s'agit de la plus vieille épave intacte découverte jusqu'ici. Un bateau de commerce grec qui remonte à l'an 400 avant Jésus-Christ, encore équipé de son mât, de son gouvernail et de ses bancs de rames, a été retrouvé au fond de la mer Noire par une équipe d'archéologues.

L'annonce a été faite mardi 23 octobre par l'expédition anglo-bul-

gare Black Sea Map, qui sonde depuis trois ans les fonds de la mer Noire sur plus de 2 000 km² au large de la Bulgarie, avec l'aide d'un sonar et d'un véhicule télécommandé équipé de caméras conçues pour l'exploration en eaux profondes.

Si l'épave, longue de 23 mètres, est encore en bon état c'est parce qu'elle a été retrouvée à une profondeur où l'eau est dépourvue

d'oxygène et peut donc "conserver les matières organiques pendant des milliers d'années", a précisé l'équipe de chercheurs. Ce "type de bateau de commerce grec avait jusqu'ici seulement été observé sur [les décorations] d'anciennes poteries grecques", ont souligné les scientifiques.

Outre ce bateau, l'équipe de chercheurs a découvert, pendant cette

expédition, plus de soixante épaves remontant à l'Antiquité, à l'époque romaine et jusqu'au XVII^e siècle. L'étude portant initialement sur l'évolution du niveau de la mer et l'immersion de la région de la mer Noire, la découverte des épaves "est une heureuse conséquence" de ces recherches, a souligné sur la BBC l'archéologue Helen Farr, associée au projet.

AZIMUTS INFOS

Combien de temps peut-on vivre sans boire ?

Vivre sans manger, c'est difficile. Mais vivre sans boire, c'est mission impossible. En moins de 24 heures, notre corps montre déjà des signes de déshydratation.

Vivre sans manger. C'est possible pendant plusieurs jours, voire plusieurs dizaines de jours. À la condition toutefois de continuer à toujours boire de l'eau. Car sans apport hydrique, notre corps ne peut pas espérer survivre plus de trois jours. L'eau, comme l'un des principaux constituants du corps humain - à hauteur d'environ 60 % -, est donc encore plus indispensable à notre organisme que la nourriture.

La transpiration, l'évacuation d'urines et même la respiration nous font perdre chaque jour quelque deux litres d'eau. Et cette perte doit impérativement être compensée. C'est ce qui se passe lorsque nous buvons de l'eau. Mais si nous en sommes empêchés, notre corps met moins de 24 heures à montrer les premiers signes de déshydratation. Et cela peut être encore plus rapide si le Soleil est de la partie.

Les signes de la déshydratation

Lorsque l'eau vient à manquer à notre corps, nous ressentons généralement de la soif. Mais ce n'est pas toujours le cas, notamment concernant les personnes âgées. La vigilance est donc de mise relativement à ce symptôme. En revanche, parmi les premiers signes de déshydratation fiables, on peut citer le dessèchement de la peau - qui perd en élasticité -, de la langue et de la bouche. Des urines qui deviennent plus foncées et un sang qui s'épaissit. Une tension artérielle qui baisse. Puis viennent les maux de tête, les crampes et les troubles de la conscience. Enfin, le coma et éventuellement, la mort.

Tant que le manque d'eau reste limité, une réhydratation peut suffire à la personne pour récupérer. Il lui faudra pour se faire, boire fréquemment et en plus grande quantité qu'à l'accoutumée. Des boissons sucrées et salées, si possible. Pour refaire les stocks. En revanche, lorsque la déshydratation est grave, il y a urgence vitale et la personne doit être prise en charge par un médecin. Les pertes d'eau - et de sels minéraux - qu'elle aura subies pourront alors être compensées par perfusion.

Beurre : bon ou mauvais pour la santé ?

Après avoir été longtemps diabolisé pour ses "mauvaises graisses", le beurre a récemment retrouvé les faveurs des nutritionnistes. Mais à quelles conditions est-il bénéfique ?

Riche en acides gras saturés connus pour faire grimper le taux de "mauvais cholestérol" (LDL-cholestérol), le beurre a longtemps fait partie des bêtes noires des nutritionnistes. Mais depuis plusieurs années, les études contradictoires s'enchaînent. Composé à 82 % de lipides, 16 % d'eau et 2 % de protéines de lait et de glucides, le beurre fournit essentiellement des acides gras saturés (54 g/100 g). Il contient aussi 21,8 g d'acides gras mono-insaturés (oméga 9) et 3 g de polyinsaturés (oméga 6 et 3).

Une consommation modérée de beurre n'augmente pas les risques cardiovasculaires

Une étude de 2016 de l'université Tufts de Boston (États-Unis), recoupant neuf études menées sur 640.000 personnes, conclut que la consommation d'environ 14 g de beurre par jour n'augmente pas le risque de décès par maladie cardiovasculaire. Une autre étude publiée dans The Lancet avance même que les graisses sont liées à une réduction de la mortalité, alors que les régimes riches en glucides, au contraire, augmenteraient les risques. Le beurre est en outre une source de calcium (18 mg/100 g) et de vitamine D, indispensable à la préservation du capital osseux. Une portion de 20 g couvre aussi 20 % des apports recommandés en vitamine A, qui participe à une bonne qualité de peau, renforce le système immunitaire et qui est indispensable à la croissance cellulaire.

Un profil lipidique moins intéressant que les huiles végétales

Pour autant, le beurre reste un aliment très calorique (74 calories pour 100 g) et riche en graisses animales. À ce titre, il est plus intéressant de consommer des huiles végétales, dont le profil lipidique est nettement plus favorable. L'huile d'olive contient ainsi 75,2 g d'acides gras mono-insaturés et 7,4 g d'acides gras polyinsaturés, dits "essentiels" car ils sont indispensables à notre organisme et protègent des maladies cardiovasculaires.



Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme

Guillaume BOGLA

Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Révisé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Réplique du gouvernement face aux «*affabulations*» de la Coalition

Tout ira jusqu'au bout, suivant les lois du pays !

Late Pater

«L'objectif de la présente rencontre et des échanges que le gouvernement et sa majorité ont voulu avoir avec les médias n'est pas de répondre aux différentes déclarations auxquelles l'on assiste presque quotidiennement de la part de certains partis ou regroupements de partis politiques, en particulier la Coalition des 14 partis de l'opposition. Il ne s'agit pas non plus de contribuer à alimenter et entretenir des débats et polémiques stériles concernant le processus électoral ou des faits divers. La plupart des déclarations et des accusations formulées, notamment par la Coalition des 14 partis de l'opposition et certaines associations dites de la société

civile, sont des affabulations et souvent des affirmations mensongères et tronquées qui procèdent de manœuvres d'intoxication et de désinformation et qui ne méritent pas que l'on s'y attarde outre mesure». Ils ont ainsi promis de ne répondre à ce qui a été dit la veille (mardi 23 octobre) par la Coalition dans une autre conférence de presse, mais le gouvernement et sa majorité présidentielle ont fini par le faire. Du tic au tac. Tout en voulant éclairer, à travers les médias, l'opinion nationale et internationale sur le processus électoral, notamment le recensement électoral qui a été bouclé hier et qui entre dans le cadre des préparatifs en vue des élections législatives du 20 décembre 2018, et sur l'état d'avancement dans la mise en



Vue de la table d'honneur lors de la conférence de presse

œuvre des décisions et recommandations de la CEDEAO relatives à la situation sociopolitique.

Au finish, pas d'informations nouvelles. On a juste réitéré que tout ce que la CEDEAO a dit sera scrupuleusement respecté ; tout sera fait pour tenir la date du 20 décembre ; le processus électoral

en cours ne sera jamais remis à plat à cause des ressources financières et humaines qui y sont déjà englouties («qu'ils rejoignent la CENI ou pas, nous ne reprendrons rien, cela n'arrivera pas, le processus est jusqu'à présent conforme, aucun pas sérieux ne peut se soumettre aux desiderata d'un groupe

d'individus», «ça ne sera pas recommencé, en tout cas pas au Togo») ; tout est légal dans l'attitude de l'UFC : la loi qui consacre le statut de chef de file de l'opposition dont jouit M. Jean-Pierre Fabre est la même qui décerne le statut à l'UFC comme parti d'opposition ; ce débat sur la présence ou non de l'UFC à la CENI ne concerne pas le gouvernement mais si le comité de suivi de la feuille de route de la CEDEAO pense autrement, nous ne ferons que prendre acte ; tous ceux qui ont la preuve de l'enrôlement des mineurs sont invités à fournir les preuves à la CENI pour que des corrections soient faites, etc.

A la conférence de presse de ce 24 octobre 2018, le gouvernement et sa majorité se sont prononcés sur les décisions

et recommandations de la 53^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO tenue à Lomé le 31 juillet 2018 relatives à la situation sociopolitique au Togo, notamment celles touchant aux élections législatives, aux réformes constitutionnelles, aux mesures de confiance et d'apaisement et à la question du vote des Togolais résidant à l'étranger ; et le relevé de conclusions de la deuxième réunion du Comité de suivi en date du 23 septembre 2018 et des dispositions pertinentes du code électoral relatives à la composition de la CENI et de ses démembrements (et quelques brefs commentaires et observations concernant les implications qui en découlent).

===== La déclaration liminaire =====

1) Rappel des décisions et recommandations de la 53^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO tenue à Lomé le 31 juillet 2018 relatives à la situation sociopolitique au Togo

Ces décisions et recommandations, faut-il le rappeler ici, portent essentiellement sur :

a) L'organisation, le 20 décembre 2018, des élections législatives sur la base d'une révision intégrale du fichier électoral. A ce propos, il est utile de souligner que la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement

avait pleinement et dûment pris acte des dispositions déjà engagées à l'époque, notamment par la CENI, en vue de la préparation et de l'organisation des élections. C'est pourquoi la Conférence avait, en conséquence, préconisé non pas le lancement ou le démarrage ex nihilo mais l'accélération et la finalisation du recensement électoral pour établir des listes électorales fiables. C'est également en tenant compte de la CENI déjà installée, de la non-présence en son sein de

toutes les composantes et entités prévues par le code électoral et du processus électoral déjà en cours que la Conférence avait demandé le renforcement de ce processus par le fonctionnement effectif avec une participation inclusive de l'ensemble des acteurs à la CENI. Sur cette base et dès lors que la CENI a été constituée depuis 2017, fonctionne valablement et mène légitimement ses activités dans le respect du code électoral, il n'est pas juste et exact de dire que le processus électoral serait conduit et se déroulerait de manière unilatérale.

b) L'adoption des réformes constitutionnelles. A ce propos, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement a donné des orientations et fixé les axes de ces réformes en demandant de prendre en compte, entre autres, les points suivants : le mode de scrutin à deux tours pour l'élection du Président de la République ; la limitation à deux du nombre de mandats présidentiels ; la recomposition de la Cour constitutionnelle pour notamment revoir sa composition et limiter le nombre de mandats de

ses membres. Ce point est clair, précis et explicite et n'appelle pas de commentaire particulier.

Le Gouvernement a pratiquement bouclé l'élaboration d'un projet de révision constitutionnelle en se conformant aux orientations et axes définis par les décisions et recommandations de la CEDEAO. Ce projet sera formellement adopté prochainement en conseil des ministres et transmis à l'Assemblée nationale. Le Gouvernement et sa Majorité ont toujours affirmé et affiché, de manière constante, leur volonté, leur engagement et leur détermination à œuvrer pour faire aboutir les réformes constitutionnelles, de préférence par voie parlementaire mais, le cas échéant, à l'issue d'une consultation référendaire conformément aux décisions de la CEDEAO et dans le respect des règles et procédures prévues en la matière par notre Constitution et les lois et règlements en vigueur.

c) La poursuite des mesures de confiance et d'apaisement. Sur ce point également, il n'y a pas

d'ambiguïté et d'équivoque quant aux dispositions à prendre. Il s'agit d'accélérer les procédures judiciaires relatives aux personnes arrêtées lors des manifestations politiques et d'étudier, par la suite, la possibilité de mesures additionnelles en faveur de ces personnes. Ce point ne doit pas inciter à empiéter sur la justice ou à interférer dans les procédures judiciaires. C'est l'intérêt de tous les acteurs et de la société de laisser la lumière et la vérité être établies, sans que cela n'exclut des mesures de clémence ultérieurement. A diverses occasions, la Coalition des 14 partis de l'opposition a soulevé des questions quant au nombre des personnes actuellement détenues. Et à maintes reprises, le Gouvernement a manifesté sa disposition à recevoir les responsables de la Coalition et à examiner avec eux les listes dont ils disposeraient par rapport au nombre de personnes détenues et faisant l'objet de procédures judiciaires.

d) La possibilité pour les Togolais vivant à l'étranger de voter dans leurs lieux de résidence lors des élections nationales. Sur cette question également, le Gouvernement et sa Majorité ont réaffirmé, lors de la dernière réunion du Comité de suivi, leur volonté et leur engagement à examiner, avec la Coalition, les implications et les exigences pour assurer le vote de nos concitoyens vivant à l'étranger. D'ores et déjà, il est évident qu'une attention devra être accordée à la législation togolaise en matière d'acquisition et de perte de la nationalité togolaise, au respect des lois des pays où ces Togolais résident, à l'expérience et aux pratiques des autres pays de la sous-région qui ont une avance sur le Togo en la matière et, bien entendu, aux conditions et aux modalités pratiques à mettre en place pour favoriser et garantir ce vote.

2) Rappel du relevé de conclusions de la deuxième réunion du Comité de suivi en date du 23 septembre 2018 et des dispositions pertinentes du code électoral concernant la composition de la CENI.

Deux points méritent d'être soulignés : concernant la CENI, il a été reconnu sinon rappelé « le droit et la liberté pour chacune des parties, comme le prévoit du reste la loi, de désigner librement ou de maintenir ses représentants : cinq (5) pour la majorité parlementaire, cinq (5) pour l'opposition parlementaire. En outre, il a été retenu, au titre des six (6) représentants des partis politiques extraparlimentaires et la société civile, que chacune des parties concernées coopte trois (3) conformément au code électoral... » ; au titre des chronogrammes, « les parties prenantes ont globalement marqué leur adhésion aux chronogrammes des actions prévues par la feuille de route et devant conduire aux élections du 20 décembre 2018... ».

Concernant la CENI, il convient d'abord de rappeler que toutes les initiatives et décisions de la CEDEAO, notamment les solutions préconisées, sont fondées sur la préservation de l'ordre constitutionnel togolais et des institutions établies et sur le respect des règles et principes de la démocratie et de l'Etat de droit, tels qu'ils sont du reste prévus par les instruments juridiques de la CEDEAO.

Au regard du relevé de conclusions du Comité de suivi et des dispositions du code électoral, la Coalition des 14 partis de l'opposition n'est pas une partie prenante de la CENI et, nulle part, il ne lui est conféré un droit quelconque de désigner des membres ou représentants à la CENI à la place des composantes et entités qui sont concernées. Que la Coalition soit une réalité politique est indéniable. Qu'elle soit un interlocuteur dans le cadre du dialogue et du processus

de mise en œuvre des décisions et recommandations de la CEDEAO, c'est également un fait. Mais nulle part dans les décisions de la CEDEAO, il n'est fait mention ou état de la Coalition des 14 partis de l'opposition. Cette dernière ne peut donc prétendre à une quelconque exclusivité et hégémonie par rapport aux autres partis politiques surtout dans le cadre des élections et des réformes qui intéressent l'ensemble des acteurs politiques et même la société civile et l'ensemble de la société togolaise.

Les décisions, les stratégies et les calculs internes aux partis et regroupements de partis politiques ne sauraient déterminer et prendre le dessus par rapport à la loi et par rapport aux considérations et aux exigences et enjeux d'intérêt national. Il ne revient pas à la Coalition de désigner ni les représentants de l'opposition parlementaire ni ceux des partis politiques extraparlimentaires ou de la société civile. Donc, l'on ne voit pas en quelle qualité et au nom de quoi, sauf l'esprit hégémonique, de mépris et d'exclusion qui anime ce regroupement, la Coalition devrait prétendre pouvoir et vouloir parler au nom de toute l'opposition, qu'elle est loin de représenter des partis politiques parlementaires qu'elle ne saurait représenter. Et si l'on devait se fonder sur des critères objectifs, les partis politiques extraparlimentaires cooptés par l'opposition parlementaire pour siéger à la CENI ne sont sûrement pas ceux qui disposent d'un socle et d'une représentativité les plus importants, en se basant par exemple sur les deux ou trois derniers scrutins nationaux. C'est dire l'esprit conciliant et l'ouverture manifestés aussi bien par la majorité que par les autres partis politiques qui se réclament de l'opposition.

En définitive, il n'existe pas « sept ou huit représentants de la Coalition à la CENI ».

Regards tournés vers les 60 milliards de la Chine promis à l'Afrique

Le Togo a identifié ses «projets éligibles»

Laté Pater

Pour soutenir cette affirmation, le confrère en ligne *Togo First* s'appuie sur des explications de Cynthia Gnassingbé-Essouam, secrétaire générale de Togo Invest, lors de l'atelier d'appropriation du PND tenu les 19 et 20 octobre 2018. Dans le but d'accrocher sa part dans le financement de 60 milliards de dollars promis par la Chine, lors du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC), pour accompagner l'élan de développement des Etats africains durant les trois années à venir, le Togo vient d'identifier quelques projets. Des projets qui devront contri-

buer à faire du Togo un hub logistique d'excellence et un centre d'affaires de premier ordre dans la région.

On y retrouve le projet de dédoublement de la route Nationale n°1 et celui de la création d'un port sec dans la partie septentrionale du Togo. «Le dédoublement de la route Nationale n°1 permettra de fluidifier le trafic sur le corridor, de livrer les marchandises dans le délai et d'être plus compétitif», a déclaré Cynthia Gnassingbé-Essouam, secrétaire générale de Togo Invest. A ce projet logistique, devrait s'ajouter la mise en place d'un port sec au nord du pays afin de rapprocher les marchandises des clients qui sont dans

les pays de l'hinterland. Il devra être arrimé au projet d'une plateforme multiservices au Port autonome de Lomé, destiné à offrir des services et un espace de stationnement aux gros porteurs.

Dans le Plan national de développement, au titre de la composante «hub logistique et centre d'affaires», on note d'autres projets comme la création d'un centre d'affaires pour faire du Togo un lieu de tourisme d'affaires, la mise en place d'une école de commerce, la construction de plusieurs hôtels de haut standing, la création d'un parc agro-industriel intégré à Akodesséwa dans la préfecture de Vo, etc.

Lancement officiel du PAGE

La transparence dans la gestion des finances publiques en 4 composantes

Jean AFOALBI

Face à la demande sociale en perpétuel accroissement, à un moment de la rareté des financements au plan international, la bonne gestion des finances publiques internes est cruciale. Surtout que ces ressources publiques sont de plus en plus limitées, en baisse régulière. Devant ce tableau, le pouvoir de Lomé initie et multiplie les tentatives. Depuis avril 2018, la dernière trouvaille, entrée en vigueur, est le Projet d'appui à la gouvernance économique (PAGE), à exécuter sur une période de cinq ans. Il est financé à 20 millions de dollars par la Banque mondiale et l'Union européenne.

Le Projet d'appui à la gouvernance économique est officiellement lancé ce 25 octobre 2018 à Lomé. A l'occasion, Mongo Aharh-Kpessou, secrétaire permanent pour le Suivi des Politiques de Réformes et des Programmes

la gestion des finances publiques, renforcer la performance des entreprises publiques, décentraliser la délivrance des services publics afin d'impliquer les citoyens dans le processus de prise de décisions, le renforcement de l'engagement citoyen dans le suivi de l'exécution budgétaire et dans les secteurs clés, la réduction de la corruption à travers des institutions publiques de surveillance efficaces et capables de remplir leur mandat. Le Projet est structuré en 4 composantes. *Composante 1, Planification et exécution des investissements publics* : elle vise à améliorer l'efficacité de la gestion des investissements publics au Togo en vue d'appuyer la réalisation des objectifs ambitieux du Plan national de développement 2018-2022 et de la Vision Togo 2030. A travers une collaboration étroite entre le ministère de la Planification du développement et celui de l'Economie et des finances d'une part, et, d'autre part, avec les ministères clés (Edu-

à appuyer la mobilisation des ressources intérieures à travers le renforcement de la politique fiscale et sa mise en œuvre. Le gouvernement s'emploie à améliorer la performance de l'Office togolais des recettes et à faire le toilettage du code fiscal. La composante combine une assistance technique à l'unité de politique fiscale et un appui à l'administration fiscale pour lequel les décaissements se feront sur la base du financement basé sur les résultats, liant ainsi les décaissements à la réalisation des indicateurs de performance établis.

Composante 3, Engagement citoyen et redevabilité publique dans les processus budgétaires et dans les secteurs prioritaires : elle vise à renforcer la responsabilité publique et l'engagement citoyen au Togo par le renforcement des mécanismes de redevabilité et la participation citoyenne dans les processus de préparation et d'exécution budgétaire, et le retour des citoyens par rapport à la qua-



Vue de la table d'honneur à la rencontre

Financiers, représentant le ministre de l'Economie et des finances, n'a pas manqué de rappeler le traditionnel constat : «malgré les progrès enregistrés dans la gestion des finances publiques, d'importants défis restent à relever». En pointant, dans ce sens, une stratégie de modernisation des finances publiques adoptée par le gouvernement, notamment «l'introduction, à partir de l'année budgétaire 2019, des budgets-programmes (gestion axée sur les résultats) avec la présentation à l'Assemblée nationale du budget-programme de l'Etat pour l'exercice 2019». Pour enfin préciser que : «Ce projet, aligné sur les orientations stratégiques du Plan National de Développement (PND) 2018-2022, prend en compte les thèmes transversaux de la gouvernance ainsi que l'engagement citoyen qui font partie des principaux points d'attention du partenariat avec la Banque Mondiale et l'Union européenne».

L'objectif concret du PAGE est d'améliorer la transparence dans

cation, Santé, Agriculture et Infrastructures), cette composante va aider à renforcer la coordination interministérielle et les méthodologies d'évaluation nécessaires pour améliorer l'alignement entre la planification des investissements publics et les prévisions de recettes ; améliorer la qualité de la préparation technique et non-technique et donc la maturité des projets prioritaires d'investissements publics ; et renforcer les mécanismes de gestion, suivi et évaluation des investissements publics au niveau sectoriel et à l'échelle de l'Etat. Les objectifs visés seront atteints à travers trois sous-composantes : renforcer la planification des investissements publics y compris les partenaires publics-privés ; assurer la sélection et la budgétisation d'investissements publics de haute qualité ; et améliorer la mise en œuvre des projets d'investissements.

Composante 2, Assistance technique et financement basé sur les résultats pour la mobilisation de ressources intérieures : elle vise

lité et l'accessibilité des services publics dans les trois sous-secteurs prioritaires (santé maternelle et infantile, éducation primaire et adduction d'eau en milieu urbain). De manière spécifique, la composante va renforcer les capacités d'audit de l'Inspection générale des finances ; de la Cour des comptes et la capacité de supervision budgétaire de la Commission des finances et du développement économique de l'Assemblée nationale ; et l'introduction de plateformes et mécanismes à travers lesquels la société civile et les groupements citoyens peuvent s'engager dans le dialogue avec l'Etat sur les priorités budgétaires, l'exécution budgétaire, et apporter leur ressenti par rapport à la qualité et l'accessibilité des services publics dans des secteurs cibles.

Composante 4, Appui à la mise en œuvre : son objectif est d'assurer la mise en œuvre des activités du projet et la coordination efficace et efficiente durant la mise en œuvre du projet.

A la suite d'un dialogue compétitif lancé en janvier 2018

Le Togo confie à Eranove le développement et la concession d'une centrale électrique de 65 MW

Le gouvernement togolais représenté par le ministre Marc Dèdèriwè Ably-Bidamon des Mines et de l'énergie et le Directeur Général du groupe industriel panafricain Eranove, Marc Albérôla, ont signé le mercredi 23 octobre une convention de concession de production d'électricité pour la conception, le financement, la construction, la mise en service, l'exploitation et la maintenance de la centrale électrique de 65 MW par Kékéli Efficient Power (Kékéli signifiant «aurore» en langue Mina), qui sera située dans la zone du port de Lomé. Ce qui portera la capacité énergétique nationale officiellement à 193 MW. Les travaux vont durer 18 mois. Le projet fait suite à un dialogue compétitif lancé en janvier 2018. Il comprend la participation de Siemens qui désire s'impliquer activement dans les efforts d'électrification du Togo, et qui fournira les turbines, la technologie et les services de maintenance pour la centrale électrique.

La construction sera assurée par le groupe espagnol Grupo TSK (EPC). Quant au financement qui sera mobilisé en francs CFA, la Banque ouest africaine de développement (Boad) et le groupe bancaire panafricain Oragroup seront les chefs de file. Le groupe Eranove précise dans un communiqué qu'il assurera le développement puis l'exploitation et la maintenance de cette centrale qui sera à terme exploitée et managée par des Togolais. L'électricité qui sera produite par la centrale sera «vendue» à la CEET (Compagnie énergie électrique du Togo).

La centrale à gaz de Kékéli Effi-



cient Power utilisera la technologie du cycle combiné ; qui permet notamment de produire plus d'électricité sans consommation additionnelle de gaz et en limitant les rejets de CO2 dans l'atmosphère. Ceci dans l'objectif «de promouvoir l'économie nationale et de faire face à la demande sans cesse croissante en énergie électrique. Cette centrale sera donc au service du développement du Togo tout entier et permettra de fournir une énergie électrique additionnelle pour l'équivalent de 263 000 foyers togolais», a souligné le ministre Dèdèriwè Ably-Bidamon.

Il rappelle qu'un document de stratégie d'électrification élaboré par le cabinet Mc Kinsey a été examiné et adopté par les experts de son cabinet. La stratégie propose la combinaison de solutions réseau et hors réseau pour électrifier environ 500 000 ménages par Kits solaires individuels photovoltaïques, construire environ 300 mini-grids solaires, connecter environ 1 000 nouvelles localités au réseau électrique existant, et augmenter la production nationale d'environ 100 mégawatts. La mise en œuvre de la stratégie permettra au

Togo d'atteindre un taux d'accès de 50% en 2020, 75% en 2025 et 100% en 2030. Pour atteindre cet objectif, selon l'étude du cabinet Mc Kinsey, il faudra mobiliser un total d'investissement d'environ 1000 milliards de francs, soit environ quatre-vingt-trois (83) milliards par an sur 12 ans. Ce qui représente plus de quatre (04) fois la moyenne historique de mobilisation annuelle des ressources financières pour les projets du secteur énergétique au Togo.

Le développement de la centrale de Kékéli Efficient Power au Togo marque également une étape importante dans le développement du groupe industriel panafricain Eranove, qui exploite déjà 1 247 MW de capacité de production et développe actuellement des projets ambitieux d'apporter 1 000 MW au service du continent. Soutenu par son actionnaire de référence Emerging Capital Partners (ECP), leader panafricain du capital investissement ayant levé 3 milliards de dollars d'actifs dédiés au continent africain, le groupe Eranove développe de nombreux projets en Côte d'Ivoire, au Gabon, à Madagascar et au Mali.

Décentralisation financière et mobilisation de ressources locales L'Union des communes du Togo s'adapte aux défis de l'heure

«Décentralisation financière et mobilisation de ressources locales : enjeux et perspectives pour les collectivités locales togolaises». C'est le thème qui a retenu l'Union des communes du Togo (UCT) qui boucle ce vendredi à Lomé deux jours de célébration de la 14ème édition de la Journée nationale de la Commune togolaise. Comme c'est le cas au niveau de plusieurs pays du continent africain, a souligné hier jeudi Kossi Tofio, directeur de cabinet du ministère de l'Economie et des finances, le Togo entre de plein pied dans ce mode de gouvernance. «En effet, le processus de décentralisation a connu beaucoup d'avancées ces derniers mois au Togo, avec l'adoption par l'Assemblée nationale de la loi N°2018-003 du 31

janvier 2018 portant modification de la loi N°2007-011 du 13 mars 2007 relative à la décentralisation et aux libertés locales». Toutefois, note-t-il à l'endroit des participants, «malgré ces avancées, la plupart des collectivités territoriales au Togo sont caractérisées par une faible capacité de ressources techniques et financières. Comme vous le savez, la décentralisation financière s'entend par la répartition optimale des ressources publiques et l'organisation des rapports financiers entre l'Etat et les collectivités territoriales. Ce concept recouvre la définition d'un champ de ressources propres pour les collectivités territoriales, d'un champ de ressources partagées entre l'Etat et les collectivités territoriales, et les transferts des

ressources du budget de l'Etat à ceux de ces collectivités territoriales».

Pour ce qui caractérise la situation de la décentralisation financière dans les pays de l'UEMOA – Union économique et monétaire ouest africaine – en général, et donc au Togo, M Tofio fait noter une forte dépendance des collectivités vis-à-vis des structures de l'Etat chargées de la gestion de leurs ressources et le déficit de collaboration et de communication qui caractérise leurs relations ; des ressources insuffisantes afférentes aux compétences transférées aux collectivités territoriales par l'Etat ; et une maîtrise relativement faible par les collectivités territoriales de la chaîne d'imposition fiscale et les mécanismes

(suite à la page 7)

FOOTBALL/ CAN 2019

Claude Le Roy : " Togo vs Algérie, ce sera compliqué "

Le 18 novembre prochain, le Togo affronte l'Algérie dans le cadre de la 5e journée des Éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations Total, Cameroun 2019. Après s'être relancé en battant à Banjul les Scorpions 1-0 dans les ultimes minutes du match, Claude Le Roy sait que pour se qualifier, il lui faudra gagner les deux matches restant, à commencer par le match contre l'Algérie.

Hervé A.

"Ce sera compliqué. Mes deux meilleurs défenseurs centraux, Hakim (Ouro-Sama) et Djene (Dakonam), sont suspendus, il va falloir être créatif", a déclaré le sélectionneur togolais à actufoot.com. "Il va falloir gagner ce match. On revient de très loin et si on gagne on repasse devant l'Algérie. Il y a des joueurs de talent au Togo et on peut leur poser de grands problèmes, comme eux peuvent nous en poser aussi. Ce sera un super match mais il ne faut pas oublier que ça reste que du foot."

Avec leur contre performance à Cotonou, battus 1-0 par les Ecuireux du Bénin, les Fennecs ont besoin de se rassurer avant de recevoir lors de la dernière journée les Gambiens à domicile. Mais le déplacement à Lomé semble périlleux tout autant que l'a été celui de Cotonou en raison de l'état de la pelouse. "Je sais que les Algériens ne sont pas contents de jouer sur cette pelouse dangereuse et ils ont raison : si on tacle, on peut s'arracher la peau. C'est ce qui est d'ailleurs arrivé à un de mes joueurs", explique Claude Le Roy.



Le technicien français a également profité de l'occasion pour revenir sur l'absence de son capitaine lors de la double confrontation contre la Gambie.

"Il n'y a pas de dossier Adebayor ! Il ne jouait pas mais

il était là avec nous. C'est quelqu'un qui a des grands segments et qui a du mal avec la pelouse de Lomé. On verra pour l'Algérie (en novembre) mais il est trop handicapé par cette surface qui est une tôle ondulée abominable",

a affirmé le Français. "Avec ses grands compas, quand il s'entraîne dessus, il a des tendinites, des problèmes articulaires... Il a 34 ans, il n'est plus très jeune. Ce genre de terrain le bousille complètement au niveau physique."

Robin Van Persie annonce sa retraite

L'ancien attaquant d'Arsenal et Manchester United, Robin Van Persie, a annoncé qu'il se retirerait du football à la fin de la saison. "Quand vais-je m'arrêter? Probablement à la fin de cette saison", a-t-il déclaré au média hollandais AD. "J'aurais 36 ans et je serais professionnel depuis 18 ans. Depuis l'âge de cinq ans, je ne pratique que le football."

De retour à Rotterdam en janvier 2018, dans le club de Feyenoord où il a fait ses débuts à l'âge de 17 ans, après deux saisons en Turquie avec Fenerbahce, Robin Van Persie a retrouvé le goût au football. "J'avais perdu le plaisir de jouer. Ce n'est pas ainsi que je voulais finir, sans plaisir. Le plaisir est revenu à Feyenoord", a-t-il déclaré. "Je voulais donner quelque chose en retour, partager mes expériences. J'essaie d'aider mes coéquipiers."

Meilleur buteur de l'histoire de la sélection néerlandaise avec 50 buts en 102 matchs, Van Persie a atteint la finale de la Coupe du monde avec son pays en 2010 en Afrique du Sud et la troisième place en 2014 au Brésil. Durant ses 11 années passées en Angleterre, il a rapporté la FA Cup avec Arsenal en 2005 et la Premier League avec Manchester United en 2013.

Romain Sato devient citoyen américain !

La star du basket centrafricain Romain Sato (37 ans, 1.95 m) qui a fait les beaux jours de nombreux clubs européens dont le Montepaschi Siena, le Panathinaïkos, le Fenerbahçe et le Valencia Basket est désormais citoyen américain. Après quatre années aux Xavier Musketeers, Sato a été drafté en 52e position par les San Antonio Spurs en 2004.

Nous avons appris la nouvelle à travers un message de félicitations publié par l'université de Xavier sur son compte officiel Twitter.

Dans cette publication l'université de Xavier, a tenu à féliciter son ancienne légende, intronisé au temple de renommée des Xavier Musketeers aux côtés de David West en octobre 2014.

Un des meilleurs joueurs africains de l'histoire, Sato a quasiment tout gagné dans sa longue carrière européenne dont l'Euroleague et l'EuroCup avec deux clubs différents. Il a été élu de nombreuses fois MVP en Euroleague, MVP de la série A et de Supercopa (Italie) et meilleur ailier de la Liga Endesa (Espagne).

En 12 saisons en Europe, Sato est le seul joueur au monde à avoir remporté de nombreux titres dans quatre différentes ligues européennes (Italie, Grèce, Turquie et d'Espagne).

Le Queensland en position de force

En Australie, le projet de candidature aux Jeux d'été 2032 avance sans précipitation, mais il avance. Matt Carroll, le directeur exécutif du comité olympique australien (AOC), a profité d'un discours au National Press Club, mercredi 24 octobre, pour faire le point sur le dossier.

Il a répété que l'édition 2032 pouvait représenter une "opportunité" pour l'Australie de recevoir à nouveau l'événement olympique, 32 ans après les Jeux de Sydney 2000. Matt Carroll a surtout assuré très clairement que le seul projet viable serait celui porté par Brisbane et le sud-est du Queensland. La raison est climatique. "Il est acquis que les Jeux d'été doivent se dérouler en juillet ou en août, une époque de l'année où il peut faire frais dans l'hémisphère sud", a expliqué Matt Carroll.

Cette contrainte limite les chances des autres villes australiennes. "En clair, le climat plus clément de Brisbane en hiver la place en position de force pour postuler aux Jeux, surtout après le succès des Jeux de Commonwealth 2018, disputés à Gold Coast, dans le Queensland. Pour rappel, les Jeux de Melbourne en 1956 avaient été disputés au mois de décembre. A Sydney, les Jeux d'été en 2000 s'étaient déroulés en septembre.

CLASSEMENT FIFA

La Belgique passe devant, le Togo marque le pas

Le mois dernier, la Belgique et la France trônaient ensemble au sommet de la hiérarchie, une première depuis l'introduction du Classement mondial FIFA/Coca-Cola. Aujourd'hui, les Diables Rouges se retrouvent seuls en tête, devançant les Bleus d'un seul petit point - 1733 contre 1732.

Les deux nations restent néanmoins à bonne distance de leurs poursuivants après avoir toutes deux enregistré un nul et une victoire dans le cadre d'une fenêtre internationale notamment placée sous le signe de la Ligue des Nations de l'UEFA - la Belgique bat-

tant la Suisse (8ème, inchangé) avant de faire match nul contre les Pays-Bas (15ème, plus 2) et la France étant tenue en échec par l'Islande (36ème, inchangé) avant de s'imposer contre l'Allemagne (14ème, moins 2).

Si les Néerlandais ont nettement dominé une Mannschaft convalescente (3-0), ils ne sont pas les seuls à profiter de la Ligue des Nations pour progresser dans la hiérarchie, à l'image de l'Angleterre (5ème, plus 1) qui dépasse l'Uruguay (6ème, moins 1) après être allée s'imposer 3-2 en Espagne (9ème, inchangé). Avec deux victoires de rang, la Norvège (48ème,

plus 4) fait quant à elle son entrée dans le Top 50, tandis que la Russie (41ème, plus 5) est parvenue à se maintenir en tête du groupe 2 de la Ligue B.

Plus loin, Gibraltar (190ème, plus 8) enregistre la meilleure progression en termes de places grâce à deux victoires - les premières de son histoire - contre l'Arménie (101ème, moins 1) et le Liechtenstein (182ème, moins 4), atteignant du même coup son meilleur classement.

Il convient de noter que Gibraltar est également une des six équipes - et la seule européenne - à avoir progressé de plus de cinq rangs. Les autres membres

de ce club très fermé sont l'Égypte (58ème, plus 6), Madagascar (100ème, plus 6), la Namibie (109ème, plus 7), le Zimbabwe (110ème, plus 7) et le Burundi (142ème, plus 6), qui doivent cet accomplissement à de bonnes performances lors des qualifications pour la Coupe d'Afrique des Nations de la CAF.

Enfin, le Togo, auteur d'un match nul de 1-1 et d'une victoire contre la Gambie dans la double confrontation des 3e et 4e journées des Éliminatoires de la CAN 2019, reste scotché au 123e rang mondial et 32e rang africain.

NOUVELLES COMPETITIONS DE LA FIFA

Gianni Infantino souhaite un vote du Conseil

A moins d'une année de l'élection à la présidence de la FIFA, où il sera candidat à sa propre succession, Gianni Infantino souhaite soumettre son projet de deux nouvelles compétitions, une mini-Coupe du monde et un Mondial des clubs élargi, au vote du Conseil de la FIFA ce vendredi 26 octobre à Kigali, au Rwanda.

Selon un porte-parole de l'organisation cité par l'agence

Reuters, le président de la FIFA serait déterminé à concrétiser son projet de deux nouvelles épreuves planétaires, soutenu financièrement par un consortium d'investisseurs, quitte à passer en force.

Le premier s'annonce spectaculaire. Une Coupe du monde en version miniature, réduite à 8 équipes, organisée une année sur deux, les années impaires. Elle se déroulerait à l'automne, sans doute en octobre ou novembre. Elle



remplacerait l'actuelle Coupe des Confédérations, dont l'éloge funèbre

est déjà en cours de rédaction dans les bureaux de la FIFA à Zurich.

La seconde concerne les clubs. Gianni Infantino veut leur offrir un Mondial à 16 ou 24 équipes, organisé tous les 4 ans à partir de l'année 2021. Le président de la FIFA en avait dévoilé les grandes lignes en avril dernier. Sa nouvelle Coupe du monde des clubs enterrerait l'actuelle, réduite à 7 formations. Elle assurerait aux clubs participants un pactole moyen supérieur à 100 millions d'euros.

Les deux propositions de Gianni Infantino qui seront discutées ce

vendredi à Kigali rencontrent une forte opposition de l'UEFA. L'organisation du football européen vient de lancer en septembre dernier sa propre Ligue des Nations. Elle ne veut pas d'une Coupe du monde en format réduit qui pourrait lui faire concurrence et l'obliger à alléger son calendrier. Elle s'inquiète également de la création d'un Mondial des clubs à 16 ou 24 équipes, susceptible de faire de l'ombre une fois tous les 4 ans à sa Ligue des Champions.

Optimisation de la collecte du coton graine par de nouveaux matériels roulants La Société cotonnière vise 60% de ses capacités

* La NSCT disposait de 55 véhicules.

Jean AFOLABI

La Nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT, mixte) vient d'acquiescer un ensemble de matériel constitué, notamment de dix (10) attelages de types classiques, dix (10) attelages de types poly-benne, d'une centaine de conteneurs de coton mobiles pour attelages poly-bennes, de pièces de

lant pour rendre plus efficace sa stratégie de collecte rapide du coton-graine et garantir ainsi à temps le revenu des producteurs», explique le texte ; qui souligne que ces nouvelles acquisitions permettent à la NSCT de porter ses capacités propres de transport du coton-graine à près de 60% et engendrent également une soixantaine d'emplois.

Sur le plan national, la collecte a été assurée par le parc NSCT composé de cinquante-cinq (55) véhicules appuyés par le parc privé constitué de quatre cent soixante-deux (462) camions privés et a permis d'évacuer 117 166 561 kg de coton graine des GPC – Groupements de producteurs de coton – dont 60,36% assurés par les privés.



Le Col. Agadazi, Ministre de l'Agriculture rechanges, d'une valeur globale de 2 milliards 328 millions 80 mille 626 francs Cfa. Du matériel réceptionné des mains du ministre-colonel Ouro-Koura Agadazi de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche sur le site de l'usine d'égrenage de Talo, à Atakpamé, précise un communiqué en date du 18 octobre 2018.

Le matériel acquis à travers un appel d'offre international permet à la société cotonnière de «renforcer son parc de matériel rou-



Les nouveaux camions de transport de Coton réceptionnés par la NSCT

Ces nouveaux matériels roulants tombent à point, d'autant que la société entre dans la période de commercialisation pour laquelle elle a farouchement besoin de camions pour la collecte des champs aux usines. De source proche de la société cotonnière, il est rappelé que le démarrage de la campagne de collecte et d'égrenage 2017-2018 a été effectif le 26 septembre 2017 grâce à une révision à temps aussi bien des véhicules que des usines.

L'investissement s'inscrit dans la vision stratégique de la filière qui vise non seulement de produire 200 000 tonnes de coton-graine à l'horizon 2022, de bonne qualité, mais aussi de faire de la filière cotonnière togolaise une entité intégrée et compétitive, pour une production durable, indique-t-on. Pour le compte de la campagne 2018/2019 en cours, rappelle-t-on, 185 000 hectares ont été emblavés, contre 170 000 la campagne précédente.

Harmonisation du contenu de la masse salariale et des recettes fiscales dans l'UEMOA

Une réunion de Lomé veut hâter l'atteinte des convergences économiques

Le besoin d'assurer la convergence des performances et politiques macroéconomiques des Etats membres de l'UEMOA – Union économique et monétaire ouest africaine – a commandé l'institution d'un mécanisme de surveillance multilatérale. Ce mécanisme, défini par la Directive N°01/96/CM du 15 janvier 1996, a été renforcé par l'Acte additionnel N°04/99 portant Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité (PCSCS) entre les Etats membres du 08 décembre 1999, avec un ensemble de critères, dits critères de convergence. Aussi, par l'Acte additionnel N°01/2015/CCEG/UEMOA du 19 janvier 2015, les Autorités de l'Union ont adopté de nouveaux critères, les ramenant de huit à cinq à compter de 2015 et l'horizon de convergence est désormais fixé au 31 décembre 2019. Dans le cadre de l'exercice de cette surveillance, un effort d'harmonisation des statistiques a été fait. Il s'agit, entre autres, de la production d'un indice harmonisé des prix à la consommation, de PIB comparable, et de l'adoption de la Directive n°10/2009/CM/UEMOA portant Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE).

En dépit de ces efforts, remarque-t-on à la Commission de l'Uemoa, la définition et le contenu de la masse salariale et des recettes fiscales ont

été régulièrement au menu des discussions lors des rencontres sur les dossiers de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques au sein de l'UEMOA, en raison de la disparité de traitement constatée d'un Etat membre à un autre. Le Conseil des Ministres du 29 juin 2018 est revenu sur la question et a instruit la Commission de préciser et de faire des propositions d'harmonisation du traitement de ces agrégats au niveau de l'Union.

C'est dans ce contexte que la seconde réunion technique des CNPE – Comités nationaux de politique économique – de cette année se tient depuis le mercredi 24 octobre à Lomé, avec pour thème principal : «**Harmonisation des contenus de la masse salariale et des recettes fiscales dans les Etats membres de l'Union**». A ce sujet, le secrétaire général du ministère de l'Economie et des finances, Badanam Patoki, a fait remarquer à l'ouverture mercredi qu'en 2016, aucun Etat membre n'a respecté les trois critères de premier rang, soit le plus mauvais des résultats obtenus depuis 2008. Malgré une croissance en hausse dans tous les Etats. Pendant qu'on s'est donné rendez-vous à l'horizon 2019, M. Patoki a estimé que «la masse salariale et les recettes fiscales constituent assurément des agrégats essentiels à la détermina-

tion des critères de convergence budgétaires, notamment ceux du solde budgétaire global, du taux de pression fiscale et de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales».

Il est à cet effet attendu que Lomé permette aux acteurs de la surveillance multilatérale de discuter et d'échanger sur les définitions et les contenus de la masse salariale et des recettes fiscales, ainsi que leur mode d'enregistrement dans le TOFE. Pour ce faire, les travaux s'appuient sur la Directive n°10/2009/CM/UEMOA portant Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE) et les standards internationaux en la matière notamment les Manuels de Statistiques de Finances Publiques (MSFP 2001 et 2014). Il s'agira d'aboutir à une harmonisation et de s'assurer que tous les Etats procéderont à des traitements identiques dans les domaines où les divergences ont été constatées. De façon spécifique, la réunion permettra : d'examiner les contenus de la masse salariale et des recettes fiscales, leur mode d'enregistrement dans le TOFE ; de proposer une harmonisation des points de vue en ce qui concerne le traitement approprié de la masse salariale et des recettes fiscales ; d'examiner et de valider les notes techniques relatives à l'harmonisation des contenus de la masse salariale et des recettes fiscales dans les Etats membres.



6^{ème} Edition

GRAND JEU QUIZ



SPONSOR OFFICIEL

Envoies*

Festi au 4330

DE NOMBREUX LOTS A GAGNER



45 JRS DE JEU

2 BILLETS D'AVION

POUR UN SEJOUR A LA BAIE DES MILLIARDAIRES

LOTS

- DES MOTOS - DES TÉLÉS LED 55" - DES RÉFRIGÉRATEURS
- DES ABONNEMENTS CANAL - DES MINI FOURS - DES BONS D'ESSENCE
- DES CARTES DE RECHARGES - DES TICKETS DE CINEMA - DES BRACELETS

CONCOURS LANMEGA D'OR

CONCERT

SPECTACLE D'HUMOUR

JEUX






















93 60 54 84

FESTIGRILL

@FESTIVALLANMEGA

www.festivallanmega.com

L'UNION N°1173 du 26 Octobre 2018

Malgré la crise économique

Les deuils se fêtent !

Etonam Sossou

Les cérémonies funèbres deviennent des occasions pour afficher son statut social. Des rendez-vous que les togolais ne veulent plus rater.

Gauthier vient d'apprendre le décès de son père. Il est attristé par la nouvelle. Mais la douleur de ce jeune professeur en service dans un lycée de la place va au-delà de celle née de la perte d'un être cher. Lui qui s'était promis d'enterrer dignement son père. Il lui faudra du temps s'il veut tenir sa promesse. Comme l'exige presque la mode, cet enseignant veut marquer les esprits de ceux qui viendront assister aux obsèques de son géniteur. Si dans certains coins du pays, on ne fait pas toujours attention à la personnalité du défunt, dans d'autres le rang social du décédé est déterminant pour le type d'obsèques qui lui sont réservées. «On n'enterre pas un chef comme un notable, ou comme un simple membre de la communauté», souligne Alain T., qui semble s'y connaître. Reste que de plus en plus, les obsèques sont de véritables occasions pour se faire voir.

La démonstration commence avec la conservation du corps à la morgue. Très souvent, ce n'est qu'après plusieurs semaines, voire des mois passé à la morgue que les membres de la famille se décident à organiser la mise en bière du corps.



Le niveau de la fortune se mesure à la qualité du cercueil, fait avec du bois rare, des gerbes de fleurs qui recouvrent presque entièrement le cercueil, des foulards, tee-shirts, casquettes et autres gadgets marqués de l'effigie du mort. Puis, il y a les interminables cortèges de véhicules avec gyrophares et sirènes qui font un bruit à vous rompre le tympan à leur passage. Un responsable des pompes funèbres, qui fait dans la location des corbillards et la vente des cercueils, indique qu'il est difficile d'évaluer le coût d'une levée de corps. «Tout dépend de celui qui vient solliciter nos services. Le prix des cercueils oscille entre 50 000 FCFA et un million de FCFA. Ça se négocie, un client peut dépenser 300 000 FCFA tandis qu'un autre mettra deux millions de FCFA pour le même travail». A cela s'ajoute la location du corbillard. Le prix varie selon le prestige qu'il offre et la distance à parcourir, et peut se négocier au-delà du million de FCFA.

Une autre étape au cours de la-

quelle la fortune familiale est mise en exergue est le moment de l'inhumation et de la collation. Après avoir dépensé énormément d'argent dans l'impression des «faire-part», des banderoles, des livrets programmes pour mieux indiquer à l'assistance la «valeur de celui qui s'en va», certaines personnes n'hésitent pas à faire filmer la cérémonie. On note aussi la présence des groupes de danses, des offices religieux qui mettent en scène à la fois plusieurs hommes de Dieu. Pour mettre tout le monde à l'aise, on invite un service traiteur qui assure la totalité de la collation. La boisson n'est pas en reste, avec un accent sur la marque. Plus il est coûteux, mieux il donne de la valeur à la cérémonie. «Chez nous, on ne peut pas parler de collation sans viande de chèvres ou de bœuf, ce sont des mets essentiels pendant les obsèques», lance Jeannine. Il y a quelques années un homme d'affaires qui avait perdu sa mère, aurait dépensé plus de 100 millions FCFA pour les obsèques de cette dernière. Tout ceci fait dire à un responsable des pompes funèbres que «le gros des dépenses se fait au niveau de la collation, ce n'est pas ici. Si un homme doit dépenser 8000 FCFA pour chaque plat servi, et il reçoit juste 500 personnes, ça fait combien», se demande-t-il.

En attendant la 2^e phase des opérations d'indemnisation Les huissiers de justice outillés pour un meilleur accompagnement du Hcrrun

Le Haut commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale, Hcrrun, va bientôt reprendre ses activités d'indemnisations des victimes après la première étape qui s'est achevée récemment. La retraite de travail qui a abouti à la programmation de la deuxième étape qui s'est déroulée la semaine dernière dans la ville d'Atakpamé a permis au Hcrrun de faire le point du travail effectué jusque-là.

Erci J.

A la lumière des leçons apprises de la première étape, il est apparu que le processus a souffert de légères insuffisances diverses malgré les bons résultats engrangés. Il est donc nécessaire de juguler ces insuffisances pour donner plus de chances de réussite au reste du processus qui ne cesse de révéler chaque jour sa complexité. «Parmi les difficultés identifiées, figuraient celles éprouvées par les Huissiers de l'intérieur qui, aux côtés de leurs homologues de Lomé, ont aidé les équipes du HCRRUN dans les différentes régions de notre pays lors de la première étape.», a indiqué la présidente du Hcrrun Awa Nana Daboya.

Il a été reconnu, par exemple, des failles dans le traitement des fichiers de renseignements par les huissiers exerçant à l'intérieur du pays. Pour la présidente du Hcrrun, les difficultés rencontrées par les Huissiers dans les différentes régions sont compréhensibles lorsqu'on sait que contrairement aux deux Huissiers de Lomé, affectés d'office au Hcrrun, ils ne s'étaient pas au préalable familiarisés avec les pratiques élaborées spécifiquement par l'institution dans le cadre de l'exécution du volet Indemnisation du Programme.

Ces huissiers de justice exerçant dans les régions du Togo et identifiés pour l'accompagnement du HCRRUN tel que conçu dans sa stratégie de mise en œuvre du volet Indemnisation ont donc été outillés pendant deux jours à Lomé sur les notions et les outils



Photo de famille des participants à la rencontre

aussi bien endogènes qu'exogènes liés à l'accomplissement des différentes tâches du processus. Sous la houlette de l'ancien premier ministre Joseph Kokou Koffigoh, personne ressource du Hcrrun, les débats ont tourné autour des notions relatives à la justice transitionnelle en lien avec la problématique de la réconciliation et de l'unité nationale. Les huissiers de justice se sont appropriés aussi les notions sur le mandat du HCRRUN, sa mission, son rôle à jouer et des pratiques conçues par l'Institution dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Réparation.

Ces auxiliaires de Justice ont ainsi appris à mieux utiliser la fiche technique conçue par le HCRRUN dans le cadre du processus d'indemnisation des victimes et ont échangé sur les stratégies pour démasquer les tentatives de fraudes des personnes mal intentionnées. «Il y a eu des tentatives de fraudes, mais à travers la vigilance des huissiers, nous avons pu les arrêter à temps, notamment les homonymes qui tentaient de venir prendre les chèques à la place de la vraie victime. Connaissant les informations contenues dans la

base de données de la CVJR, nous procédons à des questionnements qui nous permettent de détecter les éventuels auteurs de fraudes. Nous nous assurons que personne d'autre ne prenne le chèque à la place de l'autre.», a déclaré Sama Botcho, huissier accompagnant le Hcrrun dans ce processus d'indemnisation.

Il convient de rappeler que ce genre d'activité répond à la volonté de l'institution de s'investir d'avantage pour répondre aux attentes d'autres victimes. Le Hcrrun compte à cet égard mener son action dans deux directions : prioriser les victimes vulnérables des deux phases restantes, c'est-à-dire la phase allant de 1958 à 1989 et celle comprise entre 1990 et 2004 et poursuivre ensuite avec l'indemnisation du reste des victimes non vulnérables de 2005.

En rappel, pour la première phase expérimentale, 2.510 victimes ont été réparées au lieu des 2475 victimes prévues au départ par le Hcrrun, un taux de réalisation de 100,41%. Selon l'institution, les statistiques montrent que le taux de satisfaction, se situe au plan national à 96,87%,.

Décentralisation financière et mobilisation de ressources locales L'Union des communes du Togo s'adapte aux défis de l'heure

(suite de la page 4)

de transfert financier. En témoignent, les chiffres selon lesquels les budgets consacrés à la décentralisation dans les pays de l'UEMOA sont en moyenne de 2,5% pour les recettes et 4,1% pour les dépenses. Au Togo, ces chiffres d'après lui sont seulement de 1,5% pour les recettes et de 2,3% pour les dépenses.

Pour résumer les défis que pose la décentralisation financière, il est donc essentiellement noté deux (2) niveaux: les mécanismes de transfert de l'Etat aux collectivités territoriales, et la capacité de mobilisation des ressource

ces et leur gestion par les collectivités territoriales. «Dans la mesure où un choix est fait en faveur d'une gestion décentralisée d'un territoire, les compétences transférées doivent donc être accompagnées de transfert de ressources financières au moins équivalentes à ce qui était consacré à l'exercice des mêmes compétences quand elles étaient exercées au niveau central. D'un autre côté, un renforcement de la mobilisation des ressources financières locales propres est indispensable pour garantir l'autonomie financière des collectivités territoriales qui constitue un

facteur important de leur efficacité. Il est alors crucial d'accompagner nos collectivités à développer un socle de ressources propres ne dépendant pas uniquement des transferts», insiste Kossi Tofio.

Des défis auxquels doit notamment faire face le processus de décentralisation au Togo, dont des pistes de réflexion sont attendues des différents ateliers de la rencontre afin de cerner les contours de la décentralisation financière et de la mobilisation de ressources locales au profit de nos collectivités territoriales.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1448 DE LOTO BENZ DU 17 Octobre 2018

Ce 24 Octobre 2018, nous prenons part au tirage de LOTO BENZ qui porte le N°1449.

Lors du dernier tirage de LOTO BENZ, c'est exclusivement à LOME que des gagnants de gros lots ont été enregistrés.

Ainsi, dans la capitale, nous avons recensé deux lots de 1.000.000F CFA et un gros lot de 3.000.000F CFA remportés auprès des opérateurs 60024, 50133 et 5832.

Dans les autres villes du pays, ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à **1.000.000F CFA** qui ont été dénombrés.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Après le grand tirage régional du **27 juillet 2018** des gros lots restent encore à gagner au grattage et au tirage avec les tickets de la TCE 2018. Au grattage, Vous pouvez gagner jusqu'à **500.000F CFA**.

Au tirage, un **gros lot de 2.000.000F CFA** est encore à enlever.

Au tirage des lots intermédiaires, plus de **640 lots allant de 5.000F CFA à 100.000F CFA** vous attendent. Alors n'hésitez pas! Tentez votre chance en achetant à 200F CFA vos tickets de la TCE 2018 dans les points de vente habituels (agences, postes de jeux sur ordinateurs et auprès des vendeurs ambulants.)

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1449 de LOTO BENZ du 24 Octobre 2018

Numéro de base

48 35 07 10 29



*104#

METTEZ-VOUS À L'AISE AVEC LE NOUVEAU FORFAIT DÉCOUVERTE

T-DATA

50 F

10 Mo

1 JOUR

POUR DÉBUTER SUR INTERNET À PETIT PRIX !



**LE MEILLEUR RÉSEAU DATA
ET LES APPELS LES MOINS CHERS
AU TOGO !**



**RESTEZ CONNECTÉS AVEC
LES NOUVEAUX FORFAITS DATA**

TOGOCEL

*104#

T-DATA

Prix TTC	NOUVEAU 50 F	200 F	350 F	600 F	1 500 F	5 000 F	10 000 F	15 000 F	30 000 F
	10 Mo	50 Mo	100 Mo	250 Mo	600 Mo	1,7 Go	3,5 Go	5,5 Go	11 Go
	01 JOUR	01 JOUR	01 JOUR	03 JOURS	07 JOURS	30 JOURS	30 JOURS	30 JOURS	90 JOURS



**LE MEILLEUR RÉSEAU DATA
ET LES APPELS LES MOINS CHERS
AU TOGO !**

